|  |
| --- |
| **Questionnaire pour les parlements****Questionnaire post-électoral pour la base de données Parline** |

## Au sujet du présent questionnaire

Après toutes les élections et chaque renouvellement, l'UIP recueille des données factuelles sur la nouvelle composition du parlement. Ces données sont publiées dans la base de données [Parline](https://data.ipu.org/fr) sur les parlements nationaux.

Le présent questionnaire est composé de 21 questions. Selon nos estimations, huit heures environ devraient être nécessaires pour remplir le questionnaire, en fonction de la disponibilité des informations.

*Les parlements sont priés de bien vouloir remplir le questionnaire* ***dans un délai d'un mois*** *à compter de la date de réception*. La méthode préconisée est celle consistant à remplir le questionnaire [en ligne](https://www.surveygizmo.eu/s3/90238635/Post-election-questionnaire-for-Parline-database). Les parlements peuvent également remplir le questionnaire en format Word et le renvoyer à parline@ipu.org.

Le présent questionnaire est envoyé au correspondant Parline de chaque parlement où des élections ou un renouvellement ont eu lieu, avec copie au groupe du parlement auprès de l'UIP. Les parlements qui n'ont pas encore désigné de correspondant Parline sont priés de le faire dans les meilleurs délais.

Aux fins du contrôle de qualité, nous pourrions éventuellement vous contacter pour obtenir des précisions ou des informations supplémentaires.

Pour toute question, veuillez contacter **Mme Addie Erwin** à parline@ipu.org.

## Notes

S'agissant des parlements bicaméraux dont les deux chambres ont connu des modifications à la suite d'élections ou d'un renouvellement, veuillez remplir un questionnaire par chambre.

Veuillez fournir les informations qui étaient exactes à la date de la première convocation des nouveaux membres du parlement. Cette occasion est appelée "séance inaugurale" dans certains parlements.

Toute autre information complémentaire peut également être fournie dans ce champ *Notes*. Si les informations complémentaires se rapportent à une question spécifique, veuillez indiquer le numéro de la question.

## Au sujet de Parline

[Parline](https://data.ipu.org/fr) est une source unique d'informations de référence complètes, précises et à jour sur les parlements du monde entier. La base de données fournit aux parlements, aux universitaires, aux étudiants, aux organisations internationales, aux médias et à de nombreux autres utilisateurs une perspective comparative sur la composition et les méthodes de travail des parlements. C'est la source officielle de données pour les **indicateurs 5.5.1** et **16.7.1 a) des ODD.**

# Présentation de votre parlement

**Pays**:

**Chambre**:

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ Chambre basse ou parlement monocaméral | ☐ Chambre haute |

*Veuillez indiquer les coordonnées de la personne que nous pourrions éventuellement contacter pour obtenir des précisions.*

**Nom :**

**Intitulé de poste :**

**Courriel :**

**Téléphone :**

**Date de soumission des informations :**

**Êtes-vous le correspondant Parline[[1]](#footnote-1) de votre parlement/chambre ?**

 ☐ Oui ☐ Non

# Données sur les membres de la législature précédente

## Veuillez indiquer les dates de début et de fin de la législature précédente :

*Veuillez utiliser le format de date JJ/MM/AAAA.*

Début de la législature précédente :

Fin de la législature précédente :

## Nombre total de lois adoptées au cours de la législature précédente :

## Combien de lois adoptées au cours de la législature précédente avaient été proposées par le parlement et combien par l'exécutif ?

1. Nombre de lois proposées par le parlement :
2. Nombre de lois proposées par l’exécutif :

*La somme des réponses aux points 3 a) et 3 b) ci-dessus doit normalement être identique au nombre que vous avez indiqué en réponse à la question 2. Si ces chiffres sont différents, veuillez en expliquer brièvement la raison dans la section Notes à la fin du présent questionnaire.*

# Les parlementaires de la nouvelle législature

*Veuillez fournir les informations qui étaient exactes à la date de la première convocation des nouveaux membres du parlement. Cette occasion est appelée "séance inaugurale" dans certains parlements.*

|  |  |
| --- | --- |
| Date de la première séance (convocation) du nouveau parlement*Veuillez utiliser le format de date JJ/MM/AAAA.* |  |
| Nombre de femmes parlementaires au sein du nouveau parlement  |  |
| Nombre de parlementaires du nouveau parlement qui sont en poste pour la première fois *Les "parlementaires en poste pour la première fois" sont ceux qui n'ont jamais été membres d'une chambre d'un parlement national auparavant.* |  |
| Veuillez fournir la liste des membres du nouveau parlement. *Si cette liste est disponible en ligne, veuillez indiquer l'URL.*  |

## Âge moyen de tous les parlementaires (en années) :

*Veuillez arrondir l'âge moyen de tous les parlementaires du nouveau parlement à une décimale (par exemple 55,7 ans). Vous pouvez également envoyer ou joindre une liste des membres indiquant leur sexe et leur année ou date de naissance et l'UIP calculera les données pour les questions 8 et 11.*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Nom complet** *(prénom, nom)* | **Sexe** | **Date de naissance** *(JJ.MM.AAAA)* |
| 1. **Parlementaire le plus jeune**
 |  | [ ]  Homme [ ]  Femme [ ]  Autre |  |
| 1. **Parlementaire le plus âgé**
 |  | [ ]  Homme [ ]  Femme [ ]  Autre |  |

## Nombre de parlementaires, par âge et par sexe :

*Veuillez indiquer le nombre de parlementaires par tranche d'âge à la date de la première convocation du nouveau parlement.*

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **18-20** | **21-30** | **31-40** | **41-45** | **46-50** | **51-60** | **61-70** | **71-80** | **81-90** | **91 et plus** | **Total par sexe** |
| **Homme** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Femme** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Autre** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Total par tranche d’âge** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

# Organisation du nouveau parlement

# Nombre de commissions permanentes au sein du nouveau parlement :

*Les "commissions permanentes" sont des commissions qui sont établies pour la durée d’une session ou de la législature. Elles peuvent être nommées de différentes façons, par exemple "comités permanents". Veuillez ne pas inclure les sous-commissions.*

# Nombre de commissions permanentes conjointes :

## *Concerne les parlements bicaméraux uniquement.*

## Nombre de parlementaires qui sont également membres du gouvernement :

*Veuillez compter tous les parlementaires qui font partie de l'exécutif au niveau national. Par exemple, ministre, vice-ministre, secrétaire d'État, sous-secrétaire, etc.*

☐ Sans objet - impossible d'être à la fois membre du parlement et du gouvernement

## Un nouveau secrétaire général est-t-il entré en fonction après les élections ou le renouvellement ?

 [ ]  Oui [ ]  Non

***Dans l’affirmative****, veuillez fournir les informations suivantes sur le nouveau secrétaire général :*

**Nom complet (prénom, nom) :**

**Sexe :** ☐ Homme ☐ Femme ☐ Autre

**Date de nomination/d’élection (JJ.MM.AAAA) :**

**Poste précédent du nouveau secrétaire général :**

 ☐ Personnel parlementaire

 ☐ Membre du parlement

 ☐ Autre (veuillez expliquer brièvement) :

## Lors des dernières élections ou du dernier renouvellement, les dispositions législatives ont-elles été modifiées pour garantir la représentation de certains groupes au parlement ?

* *L’expression "certains groupes" peut par exemple désigner les femmes, les jeunes, les minorités, les peuples autochtones, les personnes handicapées, etc.*
* *Pour consulter les informations relatives à votre parlement enregistrées dans Parline concernant cette question, voir la section "Sièges réservés et quotas" dans le menu "Informations de base" (Exemple :* [*Rwanda*](https://data.ipu.org/fr/parliament/RW/RW-LC01/#field-is_reserved_seats)*)*
* *Par exemple, des dispositions peuvent être prévues par la Constitution, la loi électorale ou la loi sur les partis politiques.*

 ☐ Oui [ ]  Non

***Dans l’affirmative,*** *veuillez fournir quelques précisions et indiquer la source :*

## Lors des dernières élections ou du dernier renouvellement, des modifications ont-elles été apportées concernant l'âge de vote ou l'âge d'éligibilité ? *(Exemple :* [*Italie-Sénat*](https://data.ipu.org/fr/parliament/IT/IT-UC01/elections/electoral-system/#field-min_age_member_parl)*)*

 ☐ Oui [ ]  Non

***Dans l’affirmative,*** *veuillez préciser :*

# Organes spécialisés du nouveau parlement

## Présidents des commissions parlementaires

* *Veuillez fournir des données sur les présidents des commissions parlementaires énumérées ci-après. Ces données sont recueillies pour faire rapport chaque année à l'ONU sur l'indicateur 16.7.1a) des ODD.*
* *Veuillez cocher "Sans objet" si une ou plusieurs des commissions énumérées ci-dessous n'existent pas.*
* *Veuillez fournir des informations sur le président de la commission dont le mandat principal consiste à couvrir chaque domaine.*
* *Si une commission est coprésidée, veuillez fournir des informations sur les deux présidents dans la section Notes.*
* *Si une commission couvre deux domaines ou plus - par exemple, la défense et les affaires étrangères - veuillez fournir des informations, y compris le nom de la commission, dans la section Notes.*
* *Pour les parlements bicaméraux : veuillez préciser si parmi les commissions énumérées, certaines sont des commissions conjointes des deux chambres.*

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Commission** | **Nom du président de la commission**(prénom, nom) | **Date de naissance**(JJ/MM/AAAA) | **Sexe** | **Affiliation politique** | **Conjointe ?***(pour les parlements bicaméraux uniquement)* | **Sans objet** (*la commission n’existe pas)* |
| **Affaires étrangères** |  |  | ☐ Homme ☐ Femme☐ Autre | ☐ Majorité☐ Opposition☐ Sans étiquette | ☐ | ☐ s.o. |
| **Défense** |  |  | ☐ Homme ☐ Femme☐ Autre | ☐ Majorité☐ Opposition☐ Sans étiquette | ☐ | ☐ s.o. |
| **Finances** |  |  | ☐ Homme ☐ Femme☐ Autre | ☐ Majorité☐ Opposition☐ Sans étiquette | ☐ | ☐ s.o. |
| **Droits de l’homme[[2]](#footnote-2)** |  |  | ☐ Homme ☐ Femme☐ Autre | ☐ Majorité☐ Opposition☐ Sans étiquette | ☐ | ☐ s.o. |
| **Égalité des sexes[[3]](#footnote-3)**  |  |  | ☐ Homme ☐ Femme☐ Autre | ☐ Majorité☐ Opposition☐ Sans étiquette | ☐ | ☐ s.o. |
| **Questions relatives aux jeunes[[4]](#footnote-4)** |  |  | ☐ Homme ☐ Femme☐ Autre | ☐ Majorité☐ Opposition☐ Sans étiquette | ☐ | ☐ s.o. |

***Notes:***

## Informations complémentaires sur les organes spécialisés dans les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la jeunesse dans le nouveau parlement :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Nom de l'organe**  | **Nombre de membres** | **Coordonnées**  |
| **Droits de l'homme** |  | Total :Hommes :Femmes :Autre : | Téléphone : Courriel : Site web de la commission ou de l'organe :  |
| **Égalité des sexes**  |  | Total :Hommes :Femmes :Autre : | Téléphone : Courriel : Site web de la commission ou de l'organe :  |
| **Jeunesse** |  | Total :Hommes :Femmes :Autre : | Téléphone : Courriel : Site web de la commission ou de l'organe :  |

1. **Le nouveau parlement dispose-t-il d'un forum/réseau[[5]](#footnote-5) de femmes parlementaires opérationnel ?**

 [ ]  Oui [ ]  Non

***Dans l’affirmative****, veuillez fournir les informations suivantes :*

## Nom du forum/réseau de femmes :

**Statut du forum/réseau :**  [ ]  Officiel [ ]  Non officiel

**Date de création (MM.AAAA) :**

## Coordonnées du forum/réseau :

Téléphone :

Courriel :

Site web :

1. **Le nouveau parlement dispose-t-il d'un forum/réseau de jeunes parlementaires[[6]](#footnote-6) opérationnel ?**

 ☐ Oui [ ]  Non

***Dans l’affirmative,*** *veuillez fournir les informations suivantes :*

## Nom du forum/réseau de jeunes :

**Statut du forum/réseau :**  [ ]  Officiel [ ]  Non officiel

## Date de la création (MM.AAAA) :

## Coordonnées du forum/réseau :

Téléphone :

Courriel :

Site web :

En outre, veuillez vous rendre sur [Parline](https://data.ipu.org/fr), sélectionner votre parlement ou chambre, et consulter la section *Organes spécialisés*.

* *SI une nouvelle commission des droits de l'homme ou de l'égalité des sexes, ou un nouveau forum parlementaire de femmes, a été créé par le nouveau parlement (c'est-à-dire que la commission ou le forum n'existait pas dans le précédent parlement)*
* *OU si le mandat d'une commission des droits de l'homme ou de l'égalité des sexes existante, ou d'un forum de femmes existant, a été modifié*
* *OU si des informations supplémentaires sont disponibles en lien avec les questions ci-dessus et qu'elles n'ont pas encore été saisies dans Parline (voir les pages d'autres parlements pour référence)*

*ALORS veuillez remplir et soumettre le(s) questionnaire(s) pertinent(s) disponibles à la page suivante* : [data.ipu.org/fr/content/questionnaires](https://data.ipu.org/fr/content/questionnaires)

Pour toute question, ou en cas de doute, veuillez écrire à parline@ipu.org.

# Notes

*Veuillez fournir toutes les informations complémentaires qui seraient nécessaires à la compréhension des réponses aux questions ci-dessus. Veuillez mentionner les numéros des questions auxquelles se rapportent ces informations.*

1. *Un correspondant Parline doit être officiellement nommé par son parlement ou sa chambre et prendre l’initiative d’informer l’UIP de tout changement pertinent pour Parline. Chaque parlement doit avoir au moins un correspondant Parline. Si votre parlement n’a pas de correspondant Parline, contactez-nous à l’adresse* *parline@ipu.org**. Pour davantage d’informations, veuillez consulter :* [data.ipu.org/fr/content/pour-les-parlements](https://data.ipu.org/fr/content/pour-les-parlements) [↑](#footnote-ref-1)
2. Commissions dont la dénomination contient l’expression "droits de l’homme" ou d’autres notions similaires, par exemple : "Commission des droits de l’homme", "Commission des libertés fondamentales", "Commission des affaires constitutionnelles et des droits de l’homme", "Commission des droits de l’homme et des minorités nationales", "Commission des libertés civiles et de la justice", etc. Ou encore, commissions dont la dénomination ne contient pas l’expression "droits de l’homme" ou d’autres notions similaires, mais qui sont compétentes, comme le mentionne explicitement leur mandat, pour traiter des questions relatives aux droits de l’homme. [↑](#footnote-ref-2)
3. Commissions dont la dénomination contient l’expression "égalité des sexes" ou d’autres notions similaires, par exemple : "Commission de l’égalité des sexes", "Commission sur l’égalité des chances entre les hommes et les femmes", "Commission des affaires sociales et des questions féminines/de la parité/de l’égalité des sexes", etc. Ou encore, commissions dont la dénomination ne contient pas l’expression "égalité des sexes" ou d’autres notions similaires, mais qui sont compétentes, comme le mentionne explicitement leur mandat, pour traiter des questions relatives à l’égalité des sexes. [↑](#footnote-ref-3)
4. Commissions dont la dénomination contient le mot "jeunes" ou d’autres termes ayant une signification similaire, par exemple : "Commission chargée des politiques de la jeunesse", "Commission de la famille, de la jeunesse et des sports", "Commission de la protection sociale et de la jeunesse", "Commission de la culture, de l’éducation, de l’enfance, de l’adolescence et de la jeunesse", etc. Ou encore, commissions dont la dénomination ne contient pas le terme "jeunesse" ou d’autres termes ayant une signification similaire, mais qui sont compétentes, comme le mentionne explicitement leur mandat, pour traiter des questions relatives à la jeunesse. [↑](#footnote-ref-4)
5. Les forums de femmes parlementaires sont des mécanismes qui ont été créés au sein du parlement d’un grand nombre de pays pour renforcer la coopération entre les femmes engagées dans la vie politique. Ces forums sont de nature à permettre aux femmes parlementaires de faire abstraction des clivages politiques pour s’unir autour d’un objectif commun (*Forums de femmes,*Discussion en ligne organisée par AGORA et iKNOW Politics, 9-20 mai 2011). Pour de plus amples renseignements, voir la publication de l’UIP [*Lignes* *directrices pour forums de femmes parlementaires*](https://www.ipu.org/resources/publications/reference/2016-07/guidelines-womens-caucuses), 2013. [↑](#footnote-ref-5)
6. Les forums et réseaux de jeunes sont des mécanismes qui ont été créés pour renforcer la coopération entre les parlementaires sur les questions relatives à la jeunesse. Il peut s’agir de forums réunissant exclusivement des jeunes parlementaires. Il peut également s’agir de forums qui ne sont pas exclusivement composés de jeunes parlementaires, mais qui servent à coordonner le travail des parlementaires soucieux de promouvoir dans les politiques publiques les questions relatives à la jeunesse.

Les forums de jeunes parlementaires peuvent être officiels ou non officiels. Les forums officiels sont rattachés au parlement. Les forums non officiels ne sont pas rattachés au parlement. [↑](#footnote-ref-6)